

La Gazette Lamurienne



Bulletin d'informations de la commune de Lamure sur Azergues



sommaire

VIE MUNICIPALE

Les associations à caractère social

URBANISME

Les nouvelles règles à prendre en compte

TRAVAUX REALISES EN 2008

Chantiers initialisés

GARDERIE PERI-SCOLAIRE

Nouveau service aux parents d'élèves

NOUVEAUX COMMERCES

Du sang neuf pour nos commerces

ORIGINE DE NOTRE BLASON

Révélations historiques

QUELQUES ASSOCIATIONS A LA LOUPE

Editorial

En ces temps de crise, plus que jamais, la solidarité n'est pas un vain mot. Solidarité entre voisins, plus facile dans nos villages où les habitants d'un même quartier, d'une même rue se connaissent. Solidarité de la part d'associations mais aussi solidarité de la part de la municipalité.

La commune compte de nombreuses personnes de plus de 75 ans isolées et nous sommes attentifs à leur protection et à leur confort notamment pendant les périodes climatiques difficiles (canicule ou grand froid).

Personne n'est à l'abri d'un acci-

dent de la vie (chômage, maladie, perte d'autonomie).

Nous sommes à votre écoute pour vous aider, vous orienter, vous renseigner.

Vous trouverez des informations pratiques dans ce numéro, mais n'hésitez pas à nous contacter si besoin.



Laurence Santailler
Adjointe déléguée au Social

Le mot du maire...

Le précédent numéro de notre gazette a reçu de votre part un excellent écho. Vous avez été nombreux à nous encourager pour la renaissance de cet outil de communication. Certains nous ont même apporté leurs suggestions : sujets à traiter, personnes ou associations à mettre en valeur. Nous avons tenu compte de ces remarques et vous trouverez notamment dans ce numéro la

présence du blason de la commune en tête, ainsi qu'un petit texte au dos de la gazette rappelant son origine.

Bien évidemment rien n'est parfait dès le premier numéro. Parmi la liste des associations : nous avons oublié : Art et Fantaisie, Fil d'Azergues, le Secours Catholique, la Maison Familiale et les maquettes SNCF.

Dans ce deuxième numéro nous avons également voulu mettre en avant ces commerçants et artisans qui ont choisi de s'installer dans notre commune. Un choix qui démontre le dynamisme de notre village : un lieu où il fait bon vivre, une terre d'avenir !



Bernard Rossier
Maire

La vie municipale

L'assistance aux personnes

La commune de Lamure dispose de nombreuses structures et associations dont les missions sociales ont pour but d'aider, d'assister et d'accompagner toute personne en situation difficile.



Le CCAS - Centre Communal d'Actions Sociales

Comme dans toutes les communes, le Centre Communal d'Actions Sociales a pour but d'apporter une aide financière d'urgence ou bien une aide complémentaire du département, sur dossier. Il est géré par un conseil d'administration présidé par Bernard Rossier, maire de la commune et constitué de six membres élus (Stéphanie Carniel, Pascal Félicoli, Michel Germain, Michel Gély, Monique Renard et Laurence

Santailler) et de six membres de la société civile impliqués dans le développement social (Cécile Billaud, Montserrat Caton, Gisèle Germain, Lucette Grosbat, Marie-Claude Desplaces et Claude Besson).

La MDR - Maison du Département du Rhône

Au-delà de ses missions techniques (voirie, transports, bâtiments, cadre de vie) la MDR (Maison du Département du Rhône), s'est vu attribuer de nombreuses missions à caractère social :

- Aide aux personnes âgées et/ou handicapées avec la présence d'une assistante sociale, d'une conseillère, d'une infirmière et d'un médecin.

- Aide aux personnes en recherche d'emploi : la MDR gère les dossiers de RMI et les brigades vertes pour la réinsertion, et accompagne les personnes vulnérables.

- Aide à l'enfance : la MDR gère la PMI et a en charge les enfants fragilisés avec l'aide de l'assistante sociale et d'une éducatrice. Elle accompagne les jeunes mères et les familles en difficulté.

Dans notre région, deux associations, l'ADHA (Aide à Domicile de Haute Azergues) et l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) cohabitent harmonieusement et apportent des aides aux personnes âgées et/ou en difficulté. Avec des services globalement identiques, ces associations se distinguent essentiellement par leur rattachement à des fédérations nationales différentes.

L'ADMR - Aide à Domicile

Cette association du service à domicile propose une large gamme de services : ménage, repassage, garde d'enfants, petit bricolage, petit jardinage, repas à domicile, accompagnement transport, téléassistance, accueil de jour.

L'ADMR est organisée en réseau national, fédéral et local qui s'étend sur tout le territoire français.

- **Aide à la vie quotidienne** : C'est l'action "historique" de l'ADMR qui touche l'ensemble de la population. Les services proposés vont du simple coup de main à des prestations plus complexes face aux difficultés et aux accidents de la vie, à l'âge ou au handicap : ménage, courses, aide à la personne, téléassistance, garde à domicile, portage de repas, accueil de la petite enfance, hébergement temporaire de personnes.

- **Action socio-éducative** : Pour les familles en difficultés sociales, éducatives, et matérielles, l'ADMR va plus loin en s'appuyant sur le savoir-faire des TISF (Techniciennes diplômées de l'Intervention Sociale et Familiale). Leurs interventions s'effectuent en collaboration étroite avec les autres travailleurs sociaux et les bénévoles locaux.

- **Santé** : prévention, qualité et continuité des soins, accès aux soins, mise en place de services complémentaires.

Depuis plusieurs décennies, L'ADMR de Lamure déploie ses activités dans le canton.

L'équipe d'environ 15 professionnels et autant de bénévoles est à la disposition de toute personne ou famille ayant besoin d'aide.

Contact 04 76 60 15 37 ou sur place, rue Grange Bourdon à Grandris, de 8 à 12 heures.

L'ADHA - Aide à Domicile de Haute Azergues

Gérée par une équipe composée de professionnels et de bénévoles, cette association a pour but d'aider matériellement et moralement les personnes en difficulté, afin de faciliter la vie quotidienne à leur domicile :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (habillage, alimentation, toilette, déplacements)
- Ecoute, entretien d'un lien avec l'extérieur, bris de l'isolement par une présence régulière.
- Aide pour les tâches ménagères : entretien de la maison, du linge, courses, repas, etc.
- Aide au retour à domicile après hospitalisation, (l'association est conventionnée avec la CRAM et les mutuelles).

Les services apportés par l'association sont de deux types : prestataire ou mandataire. Dans le premier cas (service prestataire), l'association est employeur des aides à domicile, après étude d'un dossier, qu'elle met à la disposition des bénéficiaires. Dans le second cas (service mandataire), la personne aidée est l'employeur des aides à domicile. Ce service s'adresse aux personnes désirant une aide à domicile, mais ne relevant pas d'un service prestataire.

Dans chaque commune, une responsable bénévole (Gisèle Germain pour Lamure) fait la liaison avec le secrétariat de l'association.

Constituée d'environ 30 salariés et de 20 bénévoles, l'ADHA couvre dix communes du secteur.

Actuellement installée à Claveisolles, l'ADHA rejoindra le centre de Lamure sur Azergues dès le mois d'avril. Contact (Claveisolles) 04.74.02.04.50

Le Secours Catholique

Le Secours Catholique (créé en 1946) lutte contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion par une aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les positions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires. Le Secours Catholique est présent sur le plan international, national et bien sûr local. Ses nombreuses interventions sont possibles grâce à l'implication d'un grand nombre de bénévoles et d'un important réseau de donateurs.

L'équipe locale de Lamure, grâce au soutien de la municipalité, est hébergée dans le local des associations. Cette équipe qui compte une dizaine de bénévoles agit dans tout le canton en concertation avec les travailleurs sociaux et autres associations.

La vocation de cette association est d'être présente pour accueillir, écouter, réunir, aider.

Une permanence se tient les jeudis matins pour accueillir les personnes dans le besoin d'aide pour surmonter les difficultés de la vie quotidienne. Le plus souvent, ces personnes nous sont adressées par les services sociaux, soit pour des dépannages d'urgence, soit pour des aides plus importantes et plus prolongées (matérielles, financières,

soutien). Le Secours Catholique agit toujours en complément des services officiels, après établissement de dossiers.

Une fois par semaine environ, a lieu un après midi de rencontre, de convivialité et de partage ouvert à tous les "papillons" (échanges, jeux, travaux manuels, etc.)

Des visites à des personnes isolées, souvent âgées, sont effectuées afin de leur redonner le sourire.

Possibilité de répondre à des demandes d'accompagnement pour des enfants en difficulté scolaire.

En collaboration avec "Vivre en Haut Beaujolais" et les Caisses d'Allocations Familiales, des semaines de vacances d'été peuvent être proposées à des familles ou à des personnes en difficulté.

Comme de nombreuses associations, le Secours Catholique est en quête permanente de bénévoles qui pourraient apporter une nouvelle richesse et de nouveaux moyens à l'association.

Contact : Salle des Associations de Lamure, jeudi matin de 9 h 30 à 11 heures

Urbanisme : de nouvelles règles à prendre en compte

Depuis le 1er juillet 2007, le nouveau permis de construire et les nouvelles autorisations d'urbanisme sont entrés en vigueur avec pour objectif de réduire le nombre des autorisations, de limiter les sources de contentieux, de simplifier les procédures, de garantir les délais d'instruction, de clarifier les responsabilités...

Aujourd'hui, il existe 3 permis (au lieu des 11 autorisations précédentes) : le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir ainsi un seul régime déclaratif (la déclaration préalable) remplace les 4 précédents régimes de déclaration.

Dans quels cas dois-je effectuer l'une de ces démarches ?

Projets	Aucune formalité	Déclaration préalable	Permis de construire
	Je fais des travaux ne créant pas de surface de plancher et ne modifiant pas l'aspect extérieur		
Je modifie l'aspect extérieur de mon habitation		Ravalement - Velux sur le toit Panneaux solaires Antenne parabolique Climatiseur extérieur...	Eolienne >12 m de haut
J'agrandis ma maison par une construction extérieure	Moins de 2 m ² (cabane de jardin...)	De 2 à 20 m ² (chalet, véranda...)	Plus de 20 m ² (chalet, véranda, extension...)
Je démolis l'intérieur en créant de nouvelles surfaces de plancher	Moins de 2m ²	De 2 à 20 m ²	Plus de 20 m ²
Je transforme un garage en chambre d'habitation	Moins de 10 m ² sans modification de l'aspect extérieur	Plus de 10 m ²	
Je construis un mur	Murs de soutènement et clôture de moins de 2 m de haut	Plus de 2 m de haut	
Je fais une piscine	Piscine gonflable de plus de 10 m ² durant moins de 3 mois	Piscine fixe de plus de 10 m ² ou piscine gonflable pendant plus de 3 mois et faisant plus de 10 m ²	Piscine fixe de plus de 100 m ² ou avec une couverture fixe
J'installe une caravane		Plus de trois mois consécutifs ou non sur un terrain autre que la cour de ma maison	Plus de trois mois dans ma cour en enlevant en plus les roues.

Attention : cette liste n'est pas exhaustive. En cas de doute, se renseigner en mairie. D'autre part, la réglementation peut évoluer dans le temps. Les demandes (permis ou déclaration préalable) sont à déposer à la mairie et sont instruites techniquement par la DDE pour le compte de la commune. L'instruction de la demande permet de vérifier la compatibilité du projet avec les règles d'urbanisme nationales ou locales à (POS et prochainement PLU).

Quelques actions de la commune

- Achat d'un défibrillateur semi automatique externe (voir ci-dessous),
- Aménagement de la plate forme de l'Azergues (dalle),
- Mise en place de la garderie périscolaire,
- Réfection du mur de l'école primaire,
- Pose d'un rideau métallique au jeu de boules,
- Installation d'un columbarium au cimetière,
- Début des travaux de réhabilitation du Presbytère.



Défibrillateur externe

La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur automatisé externe "Meducore Easy" en novembre 2008. Il est installé dans le sas d'entrée de la mairie et a fait l'objet d'une démonstration ouverte à la population le 27 novembre à la salle du conseil. Tout le monde peut être victime d'un arrêt cardiaque, n'importe où, n'importe quand et à n'importe quel âge. Depuis le décret n°2007-705 du 4 mai 2007, tout le monde peut utiliser un défibrillateur. Les chances de survie après un arrêt cardiaque diminuent de 10% chaque minute et le taux de survie après un arrêt cardiaque est estimé entre 2% à 5% en France mais de 20 à 50% dans les pays anglo-saxons qui utilisent déjà ces appareils. La défibrillation est un choc électrique administré pour resynchroniser l'activité électrique du cœur. L'appareil analyse automatiquement le rythme cardiaque de la victime et propose ou interdit le choc. Il est totalement sécurisé : l'utilisateur ne peut pas administrer un choc sans que le défibrillateur ne l'autorise par des instructions vocales.

La garderie péri scolaire

Afin de répondre à une demande générale des parents de jeunes enfants scolarisés, la municipalité a mis en place un service de garderie périscolaire. Situé dans l'enceinte de l'école primaire, il dispose d'une capacité d'accueil de 34 enfants dont 20 de moins de 6 ans. Cette garderie est en mesure de recevoir les enfants les jours de classe, entre 7 h 20 et 8 h 20 et entre 16 h 30 et 18 h 30.

Les parents peuvent utiliser ce service mis à leur disposition soit de manière ponctuelle, soit de façon régulière.

Durant le temps de la garderie, les enfants sont libres de leur emploi du temps ; ils peuvent faire leur sdevoirs, jouer, lire, ou participer aux travaux d'éveil collectif organisés par le personnel. Comme nous précise Virginie Anastasy, responsable du centre "Nous ne représentons pas le prolongement de l'école, mais une transition entre l'école et le retour à la maison. Nous avons pour mission de distraire les enfants dans l'attente de leur retour au foyer. La garderie n'est pas un lieu d'étude proprement dit, mais si des enfants souhaitent faire leurs devoirs, nous respectons leur choix". Virginie Anastasy, responsable de la garderie est assistée de Danielle Giraud et de Delphine Facchinetti qui disposent également d'une grande expérience et qui plus est, connaissent parfaitement la plupart de enfants.

En fonction de la fréquentation et du coût pour la collectivité, l'expérience sera reconduite pour l'année scolaire 2009 /2010.



Important
Conseil local de la vie associative
Réunion des associations
vendredi 6 juillet, 20 h 30,
au "Mille Club"

Quelques associations à la loupe

"Au fil d'Azergues": passion, constance et délicatesse.

Cette toute nouvelle association a vu le jour en septembre 2008. Elle compte à ce jour neuf adhérentes pratiquant la broderie, le tricot, le patchwork, etc. Les réunions ont lieu tous les mardis, à la salle du Mille-Club de 14 à 16 heures 30. L'association "au fil d'Azergues" est animée par Patricia Spérone (Le Bicône).

Majorettes lamuriennes : la valeur n'attend pas le nombre des années



Créée en juillet 2008, l'association des majorettes lamuriennes compte déjà une quinzaine de jeunes artistes âgées de 3 à 10 ans. En quelques mois, Mylène Buissier efficacement secondée par Pascal et Stéphanie Farjas (respectivement trésorier et secrétaire de l'association) a su créer et monter de véritables spectacles très demandés. Pour preuve, un agenda très chargé pour des prestations à venir dans notre canton. Les majorettes se retrouvent chaque mercredi après midi (de 15 à 16 heures) à la salle pluraliste pour parfaire leur programme de démonstration sous l'autorité bienveillante de Mylène. (tél 04 74 03 08 29)

L'association de chasse lamurienne

Le banquet des chasseurs de Lamure de la fin février rassemble environ 120 propriétaires des terrains, chasseurs et invités. Il clôt traditionnellement la saison cynégétique.

Cette année les 44 adhérents de l'association de chasse lamurienne ont pratiqué leur activité en s'intéressant particulièrement au sanglier. Ainsi 23 sangliers ont été abattus, une première pour un tel nombre. Cela n'était en effet jamais arrivé dans notre village de mémoire d'hommes et sans doute depuis les grandes déforestations gauloises du début de notre ère. Mais après le retour de la forêt, arrive naturellement la faune forestière.

Les quelques chasseurs de petit gibier se sont intéressés parfois aux lièvres, canards et bécasses. Quelques non chasseurs peuvent ainsi être initiés aux plaisirs gourmands de cette dernière espèce, reine des gibiers : la bécasse.

La saison 2008/2009 a aussi été marquée par une recrudescence de renards qui semble perdurée, parfois jusque dans les rues du village, en plein jour, ou un animal victime d'une maladie (gale) voyait son comportement très perturbé.

Dès la fin de saison, des travaux d'aménagement et de gestion du territoire reprennent avec l'entretien de chemin, l'agrainage dissuasif des sangliers, la protection de cultures agricoles par clôtures électriques, la réalisation de cultures pour la faune sauvage, la capture d'animaux impactant les activités agricoles parfois en surnombre (renards, blaireaux et autres prédateurs).

Ainsi va la vie de l'association de chasse en constante activité.



Entouré par quelques chasseurs de Lamure sur Azergues, un grand quar-
tenier (appellation utilisée parfois
dans la littérature pour désigner les
grands mâles de sanglier) qui pesait
114 kg, capturé au Vanel en 2008
après avoir blessé gravement un
chien qui tentait de le débusquer.

Motoclub de la Croix Borsat Un programme fumant pour 2009.



L'association du MotoClub de la Croix Borsat, présidée par Paul Roche nous réserve quelques spectaculaires manifestations pour 2009 : le 28 juin, épreuves de motocross (courses motos et quads), et le 4 octobre, dernière course du championnat national de montée impossible. Cet événement désormais traditionnel a attiré pour son édition 2008, pas moins de 4000 spectateurs. Cette organisation impressionnante nécessite plus de 150 bénévoles.

Cantazergues : une chorale plébiscitée

L'association Cantazergues et ses 45 choristes, présidée par Martine Dion et animée par Bernard Goyard, chef de chœur, est très présente dans le canton en 2009. Le 21 mars à l'église de Grandris, avec les chorales de Belmont de la Loire et de Monsols, pour un concert au profit de Rétina France (Association caritative luttant contre les maladies des yeux), le 13 juin à Lamure-sur-Azergues pour un concert associant chants et danses et bien entendu, compte tenu de son succès, au son et lumières de Claveisolles.



Important
Conseil local de la vie associative
Réunion des associations
vendredi 6 juillet, 20 h 30,
au "Mille Club"



Quelques photos tirées des envois que l'Office de Tourisme a reçu à la suite du concours "photographier les clowns" qui avait eu lieu lors du marché de Noël. C'est Marc Favriau, de St Germain au Mt d'Or, qui a remporté le premier prix devançant de très peu Maurice Chalayer.

Quelques associations à la loupe

L'Office de Tourisme de la Haute Vallée d'Azergues

Le local qui abrite l'office de tourisme va subir quelques aménagements. Le site internet "www.hautevalleeazergues.fr" vient d'être créé.

Une équipe travaille sur la prochaine édition du "Guide Beaujolais vert nature" ainsi que sur des nouvelles versions de l'annuaire et du livret des associations.

• Quant au festival de calligraphie prévu en 2010, l'OT a passé le flambeau à HVA culture qui se charge de l'organisation, l'office se réservant le rôle de "communicant".

• Rappelons le 8^{ème} raid à pied, à cheval ou en VTT organisé par nos amis de l'association Raid Aventure Beaujolaise les 4 et 5 avril prochains.

Programme 2009

• Fin mars, assemblée générale de l'OT à laquelle tout le monde peut assister pour apporter sa "pierre" (le public n'a pas le droit de vote), date et lieu à définir.

• Les journées animations et découvertes se précisent. Organisation plus souple, à la carte. De nouveaux thèmes, sur la nature essentiellement.

• Reprise des expositions dès le mois d'avril avec de nouveaux artistes, sous la houlette de Christiane Millet, notre responsable artistique.

• 16 et 17 mai, place de la Croix-Rousse à Lyon, animation destinée à faire connaître la haute vallée d'Azergues aux Lyonnais. Plusieurs acteurs de la vie touristique de notre canton seront présents. Un gros travail de promotion doit être fait si nous voulons que notre région se développe touristiquement et ce type de manifestation peut y contribuer.

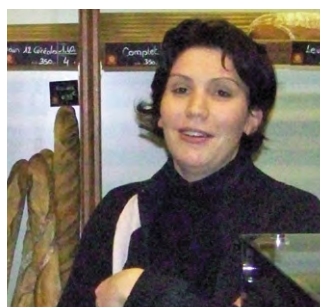
• Dernier week-end de juillet et premier week-end d'août : animation au col des Echarmeaux. L'office de tourisme aura un rôle de promotion lors de ces week-ends organisés par des représentants de la chambre d'agriculture d'Amplepuis et de notre communauté de communes mettant en scène acteurs du tourisme, artisans, producteurs.

• Dimanche 9 août : rallye découverte, 2^{ème} édition. Il se déroulera dans quatre villages de notre canton. La commission organisatrice travaille d'ores et déjà sur l'événement. Nous espérons que la date choisie attirera un maximum de touristes présents dans la région. Bien que cette année la commune de Lamure ne soit pas concernée, nous acceptons cependant toutes les bonnes volontés pour nous donner un coup de main le jour venu !

Voilà un programme bien chargé mais qui, nous l'espérons, participera à l'animation de nos villages qui gagnent tant à être découverts.

Renseignements complémentaires au 04 74 03 13 26 ou directement auprès des hôtesse.

Nouveau départ de l'Association des Commerçants



Depuis Janvier 2009, l'Association des commerçants et artisans de Lamure sur Azergues s'est reconstituée sous la présidence de notre dynamique boulangère : Séverine. "Notre objectif est de dynamiser notre village et de promouvoir nos commerces".

Deux manifestations annuelles sont déjà prévues : lundi 2 mars, le concours de belote organisé par l'association à la salle du Mille Club a rencontré un vif succès. Nous remercions tous les participants. Une dizaine commerciale est envisagée au printemps à une date non définie à ce jour.

Quant au 8 décembre, les commerçants et artisans sont toujours d'accord pour organiser cet événement de rencontre convivial et sympathique.

Réunions de quartiers

Depuis l'automne, des réunions des quartiers et hameaux permettent aux habitants de rencontrer la municipalité afin d'évoquer les problèmes plus spécifiques de leurs lieux de vie.

Calendrier des rencontres :

- Lundi 16 mars : rue centrale depuis la place la poste jusqu'au quartier neuf, zone artisanale, rue des écoles et rue du vieux pont.
- Lundi 20 avril : Le Charbonnier et Panissières.
- Lundi 11 mai : les Arnauds et partie sud de la commune (le Minier, la Folletière).
- Lundi 8 juin : quartier de l'Eglise, le Champillard, le Borsat, Verbefière, le Vanel, Meyrolles.
- Lundi 6 juillet : Biconne, le Reynard, les Granges et le reste de la commune.

Natily's : un espace dédié au confort du corps.

C'est depuis le 18 novembre que nous avons le plaisir d'accueillir sur notre commune l'institut de beauté "Natily's". Institut de soin du visage et d'épilation, ce nouveau lieu est également dédié à la relaxation, à l'évasion et à la détente.

Passionnée et riche d'expériences, la pétillante Nathalie Perrussel offre un panel de soins aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Des soins que nous pouvons classer selon deux catégories :

- l'institut de beauté traditionnel : épilations, soins du visage, manucure et maquillage, soins adaptés pour préserver la beauté de l'épiderme, soins douceur, vivifiant, netteté matité, sérénité ou apaisant,
- la zone détente, soins du corps, anti-stress comportant des massages aux huiles essentielles appliquées selon des méthodes orientales et/ou occidentales, gommages et enveloppements, hammam, etc.

Depuis peu, Nathalie a ouvert son éventail à des soins dits "gourmands" : modelage aux fruits rouges, douceur exfoliante à l'ananas, spirale régénérante à la noix de coco, et encore bien d'autres...

Les clients de tout le canton affluent déjà nombreux dans ce cadre offrant cachet et charme. Tél. 04 74 09 01 86



Eric Vernozy, nouveau patron de la "Petite Presse"

Depuis le 1er mai 2008, Eric Vernozy a pris en main la destinée de la "Petite Presse", boutique stratégique où les Lamuriens trouvent leurs revues et journaux habituels, mais également les produits de la Française des jeux ainsi que de nombreux articles de papeterie cadeaux.

Eric et son épouse gèrent également le "Tabac-Pressé" de Saint Just d'Avray. Soucieux de développer leur entreprise, ils recherchaient une activité complémentaire dans la région. L'opportunité s'est présentée avec la "Petite Presse" de Lamure, qui rentrait tout à fait dans le cadre de leurs compétences et de leur recherche. Dans un premier temps, Eric souhaite entretenir et poursuivre les services et l'offre que proposait Françoise. Il veut "apprendre" ses clients afin de répondre à leurs attentes par des offres de services complémentaires. Le premier service qu'il a apporté est une grande disponibilité passant par des heures d'ouverture modifiées. Le magasin est ouvert dès 7 heures jusqu'à 19 heures 30, avec fermeture le lundi, jeudi et dimanche après midi.

Souhaitons bonne chance à Eric pour ce nouveau défi.



Sylvie et Alex prennent en main le "Petit Casino".

Depuis le 1er décembre 2008, Sylvie et Alex ont pris en main le développement de "notre" Petit Casino. Ils ont choisi de quitter leur Alsace natale et leurs carrières dans la grande distribution en milieu urbain pour retrouver la qualité de vie et la sérénité d'un village de province.

Ils sont activement secondés par Léo et Benjamin (respectivement 3 et 2 ans) qui, malgré leur bonne volonté, manquent encore un peu d'expérience.

Rapidement intégrés dans l'Association des commerçants, ils ont à cœur de devenir très rapidement des Lamuriens à part entière, en participant activement au développement économique du village, en répondant à la demande de consommation des Lamuriens mais également en apportant leur dynamisme, leur jeunesse et leur bonne humeur.



Lamure Motoculture : une nouvelle entreprise sur la commune.

Sébastien Bouchet, originaire de Chénelette, a choisi de franchir le pas et de se lancer dans l'aventure de l'artisan indépendant. Fort d'une déjà longue expérience dans un domaine qu'il connaît bien, Sébastien a créé "Lamure Motoculture". Opérationnel depuis début janvier, Lamure Motoculture met à la disposition de ses clients particuliers et professionnels toute la gamme des produits du constructeur français Yvan Beal. Il s'agit pour l'essentiel de motoculteurs, tronçonneuses, tondeuses, débroussailluses mais également de produits complémentaires comme des pompes à eau, des remorques, des souffleurs et même l'équipement des individus. Sébastien assure la maintenance et la réparation de toutes ces machines ainsi que la fourniture de pièces détachées.

Ouvert du lundi au samedi, Sébastien est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller sur les matériels les mieux adaptés à vos besoins. Tel. : 04 74 09 56 81.



Vie pratique

Horaires d'ouvertures

Secrétariat de Mairie :

- mardi, jeudi, samedi : 9 h à 12 h
- mercredi, vendredi : 14 h à 16 h

Le maire reçoit sur rendez-vous,
Permanence du conseiller général :
samedi matin de 8 h 30 à 10 h (sans RDV)

Bibliothèque :

- mercredi : 15 h à 17 h 30
- vendredi : 18 h à 19 h 30
- samedi : 10 h à 12 h

Déchetterie :

(horaires d'été)

- lundi : 15 à 18 h, mercredi : 14 à 17 h
- samedi : 10 à 12 h, et 14 à 18 h



Les origines de notre blason

La Mure viendrait du latin "mura" signifiant "le mur", nom qui aurait été donné sous l'occupation romaine.

Est-ce ce mur que l'on a voulu faire concrètement figurer sur le blason de notre village?

Certains affirment qu'il représenterait plutôt la séparation entre l'abbaye de Cluny et celle de Savigny. Ce n'est d'ailleurs pas très vieux puisqu'il date de 1888, année où fut construite la préfecture du Rhône. L'architecte Louvier décida de décorer la salle du conseil général avec les armoiries des chefs-lieux de cantons. Si plusieurs chefs-lieux possédaient déjà un blason, la moitié d'entre eux en était dépourvue et Lamure en faisait partie. C'est donc un héraldiste lyonnais, André Steyvert, qui fut chargé de dessiner de nouvelles armoiries, après accord avec les archives départementales.

En langage héraldique, voici la description du blason de Lamure : "De gueules à la mur d'argent maçonnée de sable et soutenue d'or, au chef du même chargé d'un lion issant de sable, brisé d'un lancelet à cinq pendents de gueules".

Ce vocabulaire plutôt ésotérique mérite quelques explications : gueules = rouge, sable = noir. Le chef désigne la partie supérieure du blason et le lancelet est la brisure horizontale d'où partent les cinq pendents de gueules.

La "mure" est ici une muraille en ruines et il serait préférable de la nommer ainsi. Le Chef est celui de Beaujeu et montre que la ville est beaujolaise! Ces armes sont représentées sur un vitrail moderne de l'église ainsi que sur le parvis de la mairie.

Jusqu'à la Révolution La mure s'écrit en deux mots, ensuite en un seul. Ce n'est qu'en 1892 qu'il devient Lamure sur Azergues.

Sources : "Lamure sur Azergues au fil du temps", par Albert Bergeron, 1984, illustrations de B. Maron.

La Gazette
Lamurienne

La Gazette de Lamure

numéro 2 - printemps-été 2009

La Gazette de Lamure est éditée par la Mairie :

Place de la Mairie - 69870 Lamure sur Azergues

Tél. 04 74 03 02 71

Fax. 04 74 03 04 73

e-mail : mairie@lamuresurazergues.com

www.lamuresurazergues.com

Directeur de la Rédaction : Bernard Rossier

Secrétaire de rédaction : Marine Chalayer

Comité de Rédaction, conception, réalisation :

Commission Communication

Impression : Imprimerie du Mont-Saint-Rigaud : Propières

Ce numéro a été tiré à 600 exemplaires